© MSF

FEUILLE DE ROUTE ENVIRONNEMENTALE

REDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE D'ICI 2030

Médecins Sans Frontières - Centre Opérationnel de Bruxelles

MEDECINS SANS FRONTIERES

Climate Action Accelerator

Avant-propos

MSF a pour objectif de répondre aux besoins médicaux humanitaires des populations vulnérables et exclues dans un environnement politique et humanitaire en mutation. Ces besoins sont aujourd'hui considérablement amplifiés par le changement climatique et la dégradation de l'environnement, qui agissent comme des multiplicateurs de risque des vulnérabilités rencontrées dans les contextes où nous travaillons.

Dans son dernier rapport[1], le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) affirme que le défi de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C est plus grand que jamais, principalement en raison de l'augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre. Le rapport souligne que les efforts et les stratégies actuels sont insuffisants pour lutter contre le changement climatique, ce qui entraîne une escalade rapide des risques.

Comme le reconnaissent les orientations stratégiques du Centre Opérationnel de MSF à Bruxelles (MSF OCB)[2] , ¨les changements spectaculaires de notre environnement exigent des adaptations de la part de MSF¨. Même si le secteur humanitaire ne contribue pas autant aux émissions de carbone que d'autres secteurs, nos activités ont tout de même un impact sur l'environnement. Nous constatons des changements dans les schémas d'épidémies, les événements météorologiques extrêmes ou dans le poids des maladies liées à l'environnement. Pour répondre à ces transformations profondes et reconnaître que nous y contribuons aussi, nous établissons une base solide pour garantir l'inclusion des effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans nos discussions et décisions médicales programmatiques. Pour atteindre cet objectif, nous avons structuré notre engagement en matière de climat, d'environnement et de santé autour de trois piliers fondamentaux : l'adaptation de notre réponse opérationnelle, la réduction de notre empreinte environnementale et le plaidoyer.

Cette feuille de route environnementale est le résultat d'un processus consultatif et collaboratif entrepris par MSF OCB avec le soutien de l'ONG Climate Action Accelerator[3] pour réduire nos émissions de carbone de 50% d'ici 2030 et diminuer notre empreinte environnementale tout en maintenant et en améliorant continuellement la qualité des soins pour nos patients. Elle intègre des solutions tangibles et pratiques visant à atteindre nos objectifs environnementaux dans tous nos programmes humanitaires médicaux.

Ces engagements ne vont pas sans difficulté. L'un de nos principaux défis consiste à préserver le cœur de nos opérations tout en garantissant les ressources nécessaires à la mise en œuvre des différentes solutions dans un paysage de plus en plus complexe et avec des besoins médicaux

[1] *Changement climatique 2023 : Rapport de synthèse, GIEC, 2023.*

[2] *Orientations stratégiques 2020-2023, MSF OCB.*

[3] *https://climateactionaccelerator.org/*

humanitaires évolutifs. Un autre défi est d'intégrer ces actions dans notre travail quotidien, positionnant chacun d'entre nous, individuellement et collectivement, comme des contributeurs actifs au parcours de décarbonisation.

Toutefois, c'est en réfléchissant à la manière de relever ces défis que nous ouvrirons la voie à une transformation structurelle durable. Remplir nos engagements environnementaux exige une compréhension profonde de l'équilibre entre les besoins individuels et institutionnels. Il faut encourager une culture d'apprentissage et d'adaptation continus tout en créant des espaces pour collaborer et échanger de manière égale, inclusive et transversale. Cet effort de transformation doit particulièrement prendre en compte les réalités des contextes et des territoires où l'impact du changement climatique se fera le plus sentir, et où les efforts de mobilisation se situent à l'intersection de différentes luttes. Nous nous engageons à faire preuve d'une véritable responsabilité environnementale. Nous donnons la priorité à la transparence plutôt qu'au « greenwashing », en mettant en place des systèmes de suivi adéquats qui nous permettront de prendre des mesures pour nous aligner sur nos engagements et apprendre au fur et à mesure.

Alors que la crise climatique s'accélère, il est devenu impératif pour MSF, en tant qu'organisation médico-humanitaire, de s'engager collectivement dans la résolution de ce problème. Guidés par le principe de ne pas nuire, nous avons une responsabilité sociale profonde de repenser notre manière de travailler et de prendre des actions résolues pour réduire notre impact environnemental.

TEJSHRI SHAH
DIRECTRICE GÉNÉRALE

BENOIT DE GRYSE
PRÉSIDENT AD INTERIM

MSF BELGIQUE
MSF BRESIL
MSF DANEMARK
MSF FINLANDE
MSF HONG KONG
MSF ITALIE
MSF LIBAN
MSF LUXEMBOURG
MSF NORVÈGE
MSF AFRIQUE DU SUD
MSF SUÈDE
MSF TAIWAN

Table des matières

04 CLIMAT ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

06 NOTRE FEUILLE DE ROUTE ENVIRONNEMENTALE

07 VERS UNE RÉDUCTION TRANSFORMATRICE DE NOTRE EMPREINTE

11 NOS SOLUTIONS PAR DOMAINES

20 AVANTAGES ASSOCIÉS

20 NOS LEVIERS DE TRANSFORMATION

22 RÉUNIR LES MOYENS DE RÉUSSIR

23 REMERCIEMENTS

24 ANNEXES

Climate, Environment and Health (CEH)

La crise climatique et environnementale et ses conséquences sur la santé

L'impact du changement climatique et de la dégradation environnementale sur la santé est déjà manifeste dans de nombreux contextes où MSF dispense des soins médicaux.[4] Les conséquences du changement climatique et de la dégradation de l'environnement multiplient les vulnérabilités à l'œuvre dans les contextes d'intervention de MSF (voir illustration 1). À l'heure où la crise climatique s'accélère, MSF doit de toute urgence s'attaquer collectivement à cette problématique, et ce en sa qualité d'organisation médicale humanitaire. MSF est consciente des conséquences médicales et humanitaires du changement climatique et de la dégradation environnementale, ainsi que de sa contribution à ces problématiques.[5] Des mesures immédiates s'imposent donc de toute urgence.

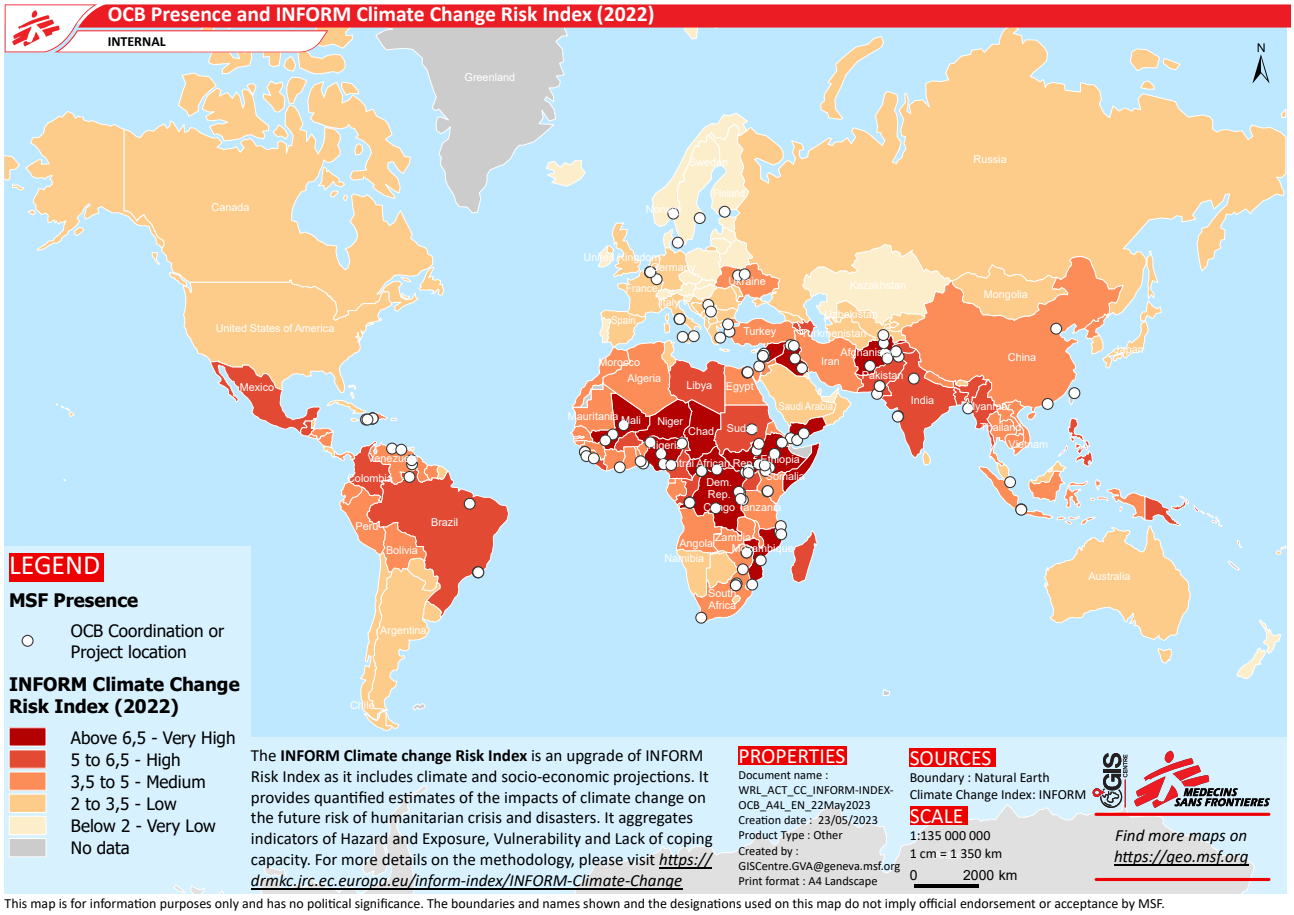

This map is for information purposes only and has no political significance. The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by MSF.

Illustration 1. Présence de l'OCB et Indice de gestion des risques INFORM de vulnérabilité au changement climatique L'Indice de gestion des risques INFORM de vulnérabilité au changement climatique est une version revue et améliorée de l'Indice de gestion des risques INFORM. Il intègre en effet des projections climatiques et socio-économiques. Il propose des estimations quantifiées des effets du changement climatique sur le risque futur de crises et de catastrophes humanitaires. Il agrège des indicateurs de risque et d'exposition au risque, de vulnérabilité et de capacité d'adaptation insuffisante. Voir les cartes détaillées sur GeoMSF Platform, 2023

[4] *Voir la publication annuelle du Compte à rebours du Lancet (« The Lancet Countdown ») sur la santé et les changements climatiques : https://www.thelancet.com/countdown-health-climate*

[5] *Pacte environnemental 2020 de MSF*

Aperçu de la « trajectoire CEH » de l'OCB[6]

Le mouvement Climat, Environnement et Santé (CEH) a pris énormément d'ampleur au sein de MSF. Le nombre de ses membres a augmenté au cours de ces dernières années et plusieurs initiatives ont été lancées dans ce domaine au sein de l'OCB et dans l'ensemble du mouvement.

2019

Motion de l'OCB: "Reconnaître l'urgence médicale et humanitaire liée à la dégradation de l'environnement et y réagir."

Motion de l'AGI: "Urgence : Le rôle, la responsabilité et les capacités de MSF dans le domaine du climat et de l'environement et de leurs conséquences sur la santé. "

2020

Pacte Environnemental (Droits d'auteur et de propriété associatifs et exécutifs): reconnaissance des conséquences médicales et humanitaires du changement climatique et de la dégradation environnementale

Cercle et plan d'action de l'OCB dans le domaine du Climat, de l'Environnement et de la Santé : série de propositions et d'actions orientées terrain pour améliorer la planification de notre capacité de réaction à l'urgence tout en diminuant nos impacts sur l'environnement.

2021

Le conseil d'administration élargi de MSF décide de fixer un objectif de réduction de l'empreinte carbone pour l'ensemble du mouvement : d'ici 2030, réduire notre empreinte carbone d'au moins 50% par rapport au niveau de 2019

2022

Signature de la Charte "Climat et Environnement" pour les organisations humanitaires

Partenariat de l'OCB avec le Climate Action Accelerator

Illustration 2. Étapes majeures et grandes dates dans le domaine CEH au sein de l'OCB, dans ses dimensions associative et exécutive.

Une approche globale

Reconnaissant les défis et l'impact sur la santé dus au changement climatique et à la dégradation environnementale, et le fait qu'un grand nombre de nos projets sont mis en œuvre dans des pays où le changement climatique aura un impact majeur (voir illustration 1), MSF OCB a articulé son engagement CEH autour de trois piliers :

· **Prise de position, Analyse et Plaidoyer:** la position de l'OCB et de MSF, les réflexions et le débat à ces niveaux, la mise en réseau, la suggestion de travaux de recherche sur les conséquences humanitaires et médicales du changement climatique, et, le cas échéant, l'utilisation des conclusions de la recherche pour étayer les prises de position publiques et le plaidoyer.

· **Réduction de notre empreinte environnementale:** adaptation des pratiques opérationnelles et institutionnelles en vue de réduire l'empreinte environnementale globale de MSF, tout en préservant et en améliorant en permanence la qualité des soins que nous dispensons à nos patients.

· **Adaptation de notre réponse opérationnelle:** renforcement et adaptation de notre réponse médicale et humanitaire pour prendre en compte l'intensification des besoins résultant du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. [7]

[6] *Cette Feuille de route concerne le siège de Bruxelles (à l'exception du Bureau international), ainsi que tous les pays où l'OCB finance des interventions. Bien qu'institutionnellement rattachées à MSF OCB, les sections partenaires du Danemark, de Hong Kong, d'Italie, du Luxembourg, de Norvège et de Suède n'apparaissent pas dans les budgets et les dépenses de l'OCB ; ces sections ne sont donc pas couvertes par l'analyse.*

[7] *La problématique CEH interfère déjà avec plusieurs projets et missions de l'OCB. Quelques exemples : la fréquence/gravité accrue des inondations au Soudan du Sud, en Afrique du Sud, au Mozambique, au Pakistan et au Brésil ; la fréquence/gravité accrue des cyclones et des inondations en Indonésie ; l'augmentation de la malnutrition, favorisée par la baisse des précipitations et la présence de rongeurs dans de nouvelles zones du Nigeria et du Benin ; la modification des schémas de transmission du paludisme au Burundi et en RDC ; les conflits et les épidémies de choléra liées à l'aggravation de la rareté de l'eau potable au Burundi, et l'augmentation des sécheresses et des décès liés à la chaleur au Malawi, responsables d'une insécurité alimentaire et de l'allongement des périodes de rétablissement au Malawi.*

Notre Feuille de route environnementale

La présente Feuille de route, axée sur le second pilier, vise à réduire notre empreinte environnementale et à nous aider à atteindre nos objectifs de réduction des émissions de CO28 et de la dégradation environnementale.

Nos principes directeurs et nos engagements majeurs

Quatre principes directeurs orienteront la mise en œuvre de notre Feuille de route environnementale en vue de la réalisation de nos objectifs de diminution de 50 % des émissions de carbone et de réduction de la dégradation environnementale :

- Ce que nous allons modifier, c'est notre **« FAÇON D'ÊTRE »** et non notre « raison d'être ». Celle-ci ne change pas : **c'est et ce sera toujours l'action médicale humanitaire.** Ce qui change, c'est **notre façon de travailler** : l'adaptation de nos stratégies et l'intégration - en tant que variables de l'action de MSF - du climat et de l'environnement contribuera à i) adapter notre préparation et notre réponse à l'augmentation des risques liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement et à ii) réduire notre impact environnemental.

- **ÉMISSIONS DE CARBONE** : D'ici 2030, nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre de 50 % par rapport aux niveaux de 2019, sans recourir à l'achat de crédits carbone.

- **PROGRAMMES** : Nous adapterons nos pratiques opérationnelles et institutionnelles pour réduire l'empreinte environnementale de tous nos programmes médicaux humanitaires, tout en préservant et en améliorant en permanence la qualité des soins et en respectant le principe « ne pas nuire ».

- **RESSOURCES HUMAINES** : La priorité ira à la sensibilisation de notre personnel à l'environnement, en lui donnant des occasions de contribuer au changement qui s'impose et en encourageant une culture de l'apprentissage et de l'adaptation. Nous créerons des espaces nous permettant de collaborer et d'échanger de manière inclusive, transversale et sur un pied d'égalité, et nous investirons dans l'apprentissage organisationnel et individuel ainsi que dans la **gestion du changement**, en stimulant ensemble le virage culturel et en développant l'expertise, les outils et les moyens d'action.

[8] *Dans ce rapport, le terme « émissions de carbone » désigne les gaz à effet de serre (GES). Les émissions de GES, mieux connues sous le nom d'« émissions de carbone » sont exprimées en tonnes-équivalent de CO2.*

Compte tenu de ces principes directeurs, certains domaines nécessiteront des efforts particuliers en raison de l'ampleur des changements organisationnels qu'ils impliquent. Les **engagements majeurs** se concentrent sur ces domaines ::

ÉNERGIE : Nous allons diminuer nos émissions de carbone liées aux énergies en réduisant notre consommation énergétique de 30 % et en remplaçant 60 % de l'énergie produite par les générateurs à combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelable (essentiellement l'énergie solaire) d'ici 2030.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT : D'ici 2030, les émissions de carbone de nos chaînes d'approvisionnement diminueront de 50 % grâce à l'intégration de critères environnementaux dans nos stratégies d'approvisionnement et la gestion des achats. Nous organiserons une solide planification collaborative de l'offre et de la demande qui influencera la structure des chaînes d'approvisionnement de nos terrains d'intervention, les décisions de fret et notre stratégie globale pour les chaînes d'approvisionnement.

DÉCHETS : À partir de 2027, tous nos projets seront dotés de plans efficaces de gestion des déchets en vue de leur diminution, de leur recyclage et de leur élimination responsable. Le poids des déchets que nous générons, en particulier les déchets en plastique, diminuera de moitié d'ici 2030. L'accent sera mis sur une gestion appropriée des déchets dangereux, afin de réduire la dégradation de l'environnement.

DÉPLACEMENTS : D'ici 2030, nous réduirons de 30 % le kilométrage des déplacements professionnels en avion en développant des pratiques de transport durables et en renforçant la politique de voyage responsable.

SUIVI : Nous mettrons en place un système approprié de collecte et d'analyse de données de qualité pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route environnementale et nous institutionnaliserons le suivi des émissions de carbone et des déchets à partir de 2024. Nous mesurerons régulièrement notre empreinte carbone et, le cas échéant, nous prendrons des mesures pour nous réaligner sur nos engagements.

Un processus collaboratif : élaborer une Feuille de route pour respecter nos engagements climatiques et environnementaux.

La présente Feuille de route est élaborée en collaboration avec Climate Action Accelerator (CAA), une ONG réputée qui a pour mission d'aider les organisations à minimiser leur empreinte carbone. À la suite d'un processus participatif interne de grande envergure, nous avons défini ensemble une trajectoire qui orientera les efforts de MSF OCB vers la réalisation de nos objectifs environnementaux et climatiques à l'horizon 2030. Cette trajectoire, guidée et emmenée par l'engagement collectif, nous a permis de définir un cadre stratégique pour mesurer et réduire nos émissions de gaz à effet de serre ainsi que les conséquences de la dégradation de l'environnement au niveau local.

Tout au long de ce processus, nos équipes ont activement veillé à ce que les solutions envisagées pour réduire notre empreinte carbone et notre empreinte environnementale s'alignent également sur notre mission première : apporter une aide médicale et humanitaire aux populations en danger. Les solutions susceptibles de nuire à notre capacité à mener à bien nos interventions médicales et humanitaires ont été délibérément écartées. Ce principe clé a été établi dès le début du processus.

© MSF

Vers une réduction transformatrice de notre empreinte

Notre empreinte carbone en 2019[9]

Notre empreinte est estimée à 129 000 teq CO2 (tonnes métriques d'équivalent carbone). La quantité de gaz à effet de serre émis par MSF OCB a été calculée pour l'année 2019. Le calcul prend en compte les émissions de notre siège à Bruxelles, de notre Supply Center de Nairobi, et de nos activités et opérations dans les 44 pays où nous travaillons ; MSF emploie 10 100 personne et dispose d'un budget de 407 millions d'euros (2019).

La méthodologie utilisée pour l'estimation de l'empreinte carbone des activités de MSF OCB satisfait aux normes internationales, respecte le Protocole des GES (gaz à effet de serre),[10] et tient compte tant des émissions directes (utilisation de carburant et achats énergétiques) que des émissions indirectes (liées à tous les autres achats de biens et services).

Les données scientifiques à la base de la comptabilité carbone étant relativement récentes et affinées en permanence, le degré d'incertitude des estimations est très élevé (environ 70 %[11]). Cependant, elles nous permettent déjà d'identifier nos principales sources d'émission et de commencer à prendre des mesures de décarbonation.

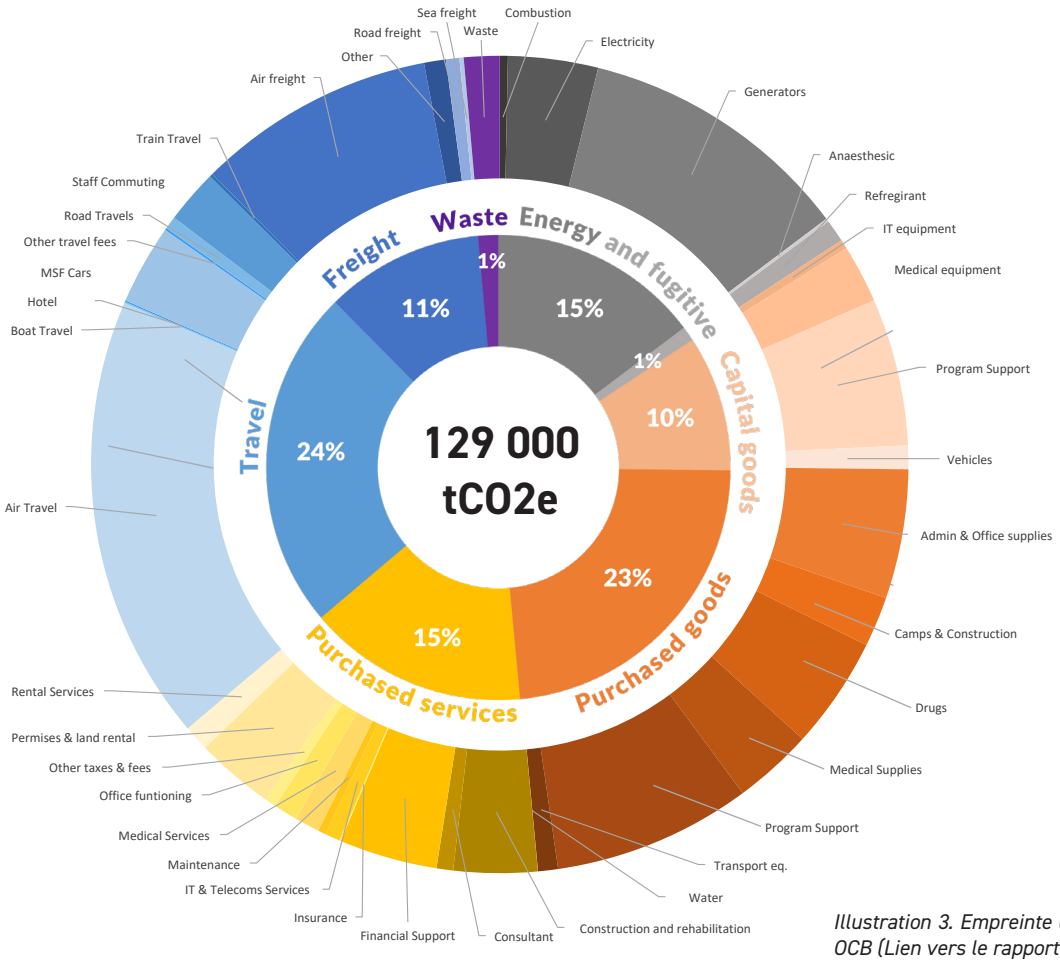

Illustration 3. Empreinte carbone 2019 de MSF OCB (Lien vers le rapport complet)

[9] L'année 2019 a été choisie comme année de référence, celle-ci n'ayant pas été affectée par les bouleversements liés à la crise sanitaire du Covid-19.

[10] Une évaluation des émissions de GES vise en premier lieu à donner une vue d'ensemble d'une activité, non pas sur la base d'un indicateur économique mais sur la base d'un indicateur climatique (émissions de gaz à effet de serre exprimées en tonnes-équivalent CO2). Les gaz à effet de serre (CO2, CH4, N20, HFC, PFC, SF6) et leurs impacts sont définis dans le protocole de Kyoto. Outre ces gaz, on retrouve dans les systèmes de climatisation des gaz « non-Kyoto », notamment des halocarbones (comparables aux HFC et aux PFC). Ces gaz sont pris en compte dans l'analyse étant donné qu'ils sont émis par des activités de MSF OCB.

[11] Nous explorons actuellement d'autres modèles mathématiques permettant de remédier à l'incertitude des calculs de la comptabilité carbone (par ex. approche du GIEC).

Quatre grandes sources d'émissions représentent plus de 95 % de la totalité de nos émissions :

Les émissions indirectes liées à **l'achat de biens et de services** (y compris les biens d'équipement[12]) nécessaires au fonctionnement de notre organisation - des médicaments aux stylos-bille, aux ordinateurs et aux droits de douane. La production de ces biens et la fourniture de ces services émettent inévitablement du CO2, et lorsque nous les achetons auprès de nos fournisseurs, nous « importons » ces émissions dans notre propre empreinte carbone. Ensemble, ces achats représentent 48 % de notre empreinte totale, soit 62 100 teq CO2.

Le transport de passagers (24 % de l'empreinte, soit 30 700 teq CO2) : trois quarts des émissions proviennent des déplacements en avion effectués par notre personnel, les émissions restantes étant surtout générées par les déplacements en véhicule sur le terrain.

Notre **consommation d'énergie** (15 %; soit 19 000 teq CO2) inclut les émissions provenant de l'électricité de ville que nous utilisons et de l'énergie produite sur le terrain par les générateurs.

Le transport de marchandises (14 200 teq CO2 ; 11 % de notre empreinte) : le transport aérien (86 %) est la principale source d'émissions, même s'il ne représente qu'une petite partie du transport de fret comparé au transport maritime et routier.

Les autres sources d'émission, moins importantes, incluent :

Le traitement des déchets (1 800 teq CO2 ; 1,4 % du total) : les émissions proviennent essentiellement de l'incinération des déchets produits par nos activités médicales.

Les émissions fugitives (1 300 teq CO2 ; 1 % du total) : les gaz qui s'échappent des congélateurs, des réfrigérateurs et des systèmes de ventilation, ainsi que certains gaz anesthésiants (l'isoflurane par ex.).

Notre stratégie de réduction des émissions à l'horizon 2030

Pour réduire notre empreinte carbone, nous avons identifié 28 solutions sur mesure. Ensemble, elles forment les éléments constitutifs d'une trajectoire de décarbonation qui nous aidera à diminuer de moitié nos émissions de carbone d'ici 2023 et à réduire notre impact sur l'environnement local. Ces solutions couvrent tous les domaines clés de nos opérations : déplacements, fret, achats de biens et de services, activités médicales, énergie et construction, déchets et écosystèmes locaux, pratiques numériques et transversales.

Notre cible et trajectoire de réduction de notre empreinte carbone

Dans un scénario où ni MSF OCB ni nos fournisseurs (ou tout autre acteur) ne prennent de mesures, nos émissions continueraient d'augmenter tout au long de la prochaine décennie, proportionnellement à la croissance de nos activités : c'est la courbe « scénario 'no action' » dans le graphique ci-dessous.

Dans un scénario où MSC OCB est la seule à ne pas prendre de mesures spécifiques pour réduire son empreinte carbone, mais qui prend en compte les efforts de décarbonation du secteur industriel, des transports etc. (les « effets structurels » décrits ci-dessous), nos émissions reculeraient légèrement pour revenir aux niveaux estimés de 2021 : c'est la courbe en pointillés du scénario « no MSF OCB action ». Diminuer de moitié nos émissions implique donc de « découpler » de manière significative l'évolution des émissions de la croissance organisationnelle.

[12] *Les biens d'équipement incluent le matériel et les équipements médicaux et le matériel de soutien aux programmes, tels que les générateurs, les véhicules et le matériel informatique.*

Notre trajectoire de décarbonation : 2019-2030

Notre « trajectoire de décarbonation » illustre comment différentes solutions contribuent à diminuer de moitié nos émissions de CO2 d'ici à 2030 par rapport à nos émissions de référence pour l'année 2019.

La Feuille de route environnementale et la trajectoire de décarbonation qui y est associée ne constituent pas une prédiction de la situation future de MSF OCB. Il s'agit d'une projection des tendances actuelles qui doit nous permettre de sélectionner les actions environnementales les plus prometteuses. Nous réexaminerons régulièrement les hypothèses, les données sous-jacentes et les objectifs de notre trajectoire de décarbonation et continuerons à suivre nos émissions réelles de GES afin de nous assurer que les efforts consentis débouchent bien sur les résultats escomptés.

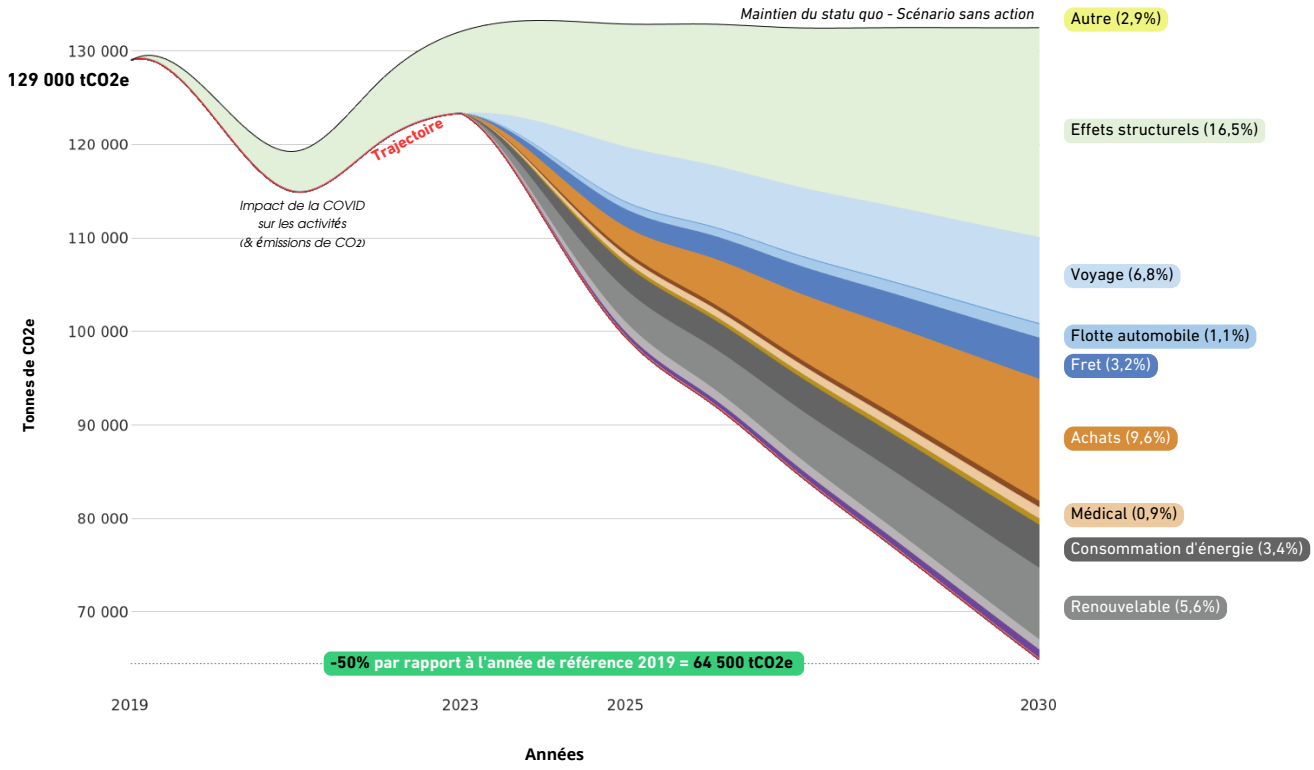

Illustration 4. Trajectoire de décarbonation de MSF OCB (2019-2030)

Opportunités, incertitudes et effets structurels

Une feuille de route pour la décarbonation, et donc notre Feuille de route environnementale au sens large, couvre une période de plusieurs années. Elle est donc inévitablement assortie d'une série d'incertitudes. Des facteurs tels que la méthodologie utilisée pour le calcul des empreintes carbone (une science en évolution constante), les niveaux d'activité variables de MSF OCB, l'impact des politiques nationales de décarbonation, le rythme de déploiement des technologies photovoltaïques dans nos régions d'intervention, et d'autres variables connexes nécessiteront des ajustements périodiques.

Qu'entend-on par « effets structurels » ?

Des effets structurels sont intégrés dans notre trajectoire de décarbonation pour tenir compte du fait que, indépendamment des choix individuels d'une organisation, l'ensemble de la société prend des mesures de réduction de l'empreinte carbone. Un exemple : à la suite de changements législatifs, infrastructurels et technologiques, le « mix énergétique » pour la production d'électricité évolue dans le sens d'une moindre utilisation des sources intensives en carbone. L'augmentation de l'efficacité énergétique a un impact sur les émissions des camions, des bateaux et des avions, tandis que le secteur industriel adopte des processus de production à faibles émissions.

Les trajectoires de réduction de l'empreinte carbone intègrent des effets structurels pour prendre en compte les efforts de décarbonation de l'ensemble de la société, au-delà des choix opérés par une organisation telle que MSF OCB. La prise en compte des effets structurels est essentielle car différents facteurs, tels que les avancées technologiques, l'amélioration des infrastructures et l'évolution de la législation influencent la composition du « mix énergétique » utilisé pour la production d'électricité, dans le sens d'un recours à des sources moins intensives en carbone. Par ailleurs, les progrès sur le front de l'efficacité énergétique ont un impact positif sur les émissions provenant des camions, des bateaux et des avions. Enfin, les industries opèrent une transition en adoptant des processus de production à faibles émissions.

Ces effets structurels sont pris en compte dans le calcul de notre trajectoire de réduction des émissions de carbone. Ces effets structurels – diminution de 16,5 % des émissions de carbone d'ici 2030 – viennent s'ajouter aux réductions des émissions (calculées) qui devraient résulter des choix de décarbonation de MSF OCB.[13]

[13] *Quelques exemples d'effets structurels : électricité fournie par le réseau : 1,2 % par an (Afrique et Moyen-Orient) ; transports maritimes et aériens internationaux : 2 % par an ; production de biens : 3,4 % ; services : 2,3 %. Ces ordres de grandeur reposent sur des tendances définies en grande partie par l'analyse de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) concernant les réductions historiques, prévues et imposées des émissions dans différents secteurs, ainsi que sur l'analyse du think tank Ember (qui recueille des données du GIEC et d'autres agences, dont l'AIE) et la Base de données relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable des Nations unies.*

Nos solutions par domaine

Vingt-huit solutions seront mises en œuvre pour réduire à la fois notre empreinte carbone et la dégradation de l'environnement local, tout en préservant et en améliorant en permanence la qualité des soins et en respectant le principe « Ne pas nuire ».

Chaque solution concerne un aspect spécifique de nos efforts de réduction de notre empreinte environnementale ; associée aux autres solutions, elle amplifie l'impact global des efforts, nous permettant ainsi de diminuer durablement et de manière substantielle notre empreinte environnementale.

Les huit solutions au plus fort potentiel de réduction de la dégradation de l'environnement local sont identifiées à l'aide d'un badge vert, et les huit contribuant le plus à la réduction de l'empreinte carbone par un badge bleu. Les autres solutions n'en sont cependant pas moins importantes : ces 28 solutions sont toutes nécessaires à la réalisation de nos objectifs.

TRAVEL

© MSF

Le transport de passagers, en particulier les déplacements en avion, contribue de manière significative aux émissions de CO2. Cet impact important est principalement attribuable à notre modèle opérationnel, qui implique l'envoi sur le terrain de personnel international mobile et l'utilisation de véhicules tout-terrain, d'hélicoptères ou d'avions pour rejoindre des régions reculées. Par conséquent, nous avons fixé des objectifs ambitieux qui nécessitent d'accélérer nos initiatives à grande échelle en cours et de doter nos personnels d'outils pour les aider à limiter les déplacements et diminuer la consommation de carburant dans leur quotidien.

24% de notre empreinte carbone	30,700 tCO2e en 2019 20,000 tCO2e en 2030

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Diminuer les déplacements professionnels en avion • Renforcer davantage la politique de voyage responsable, à l'aide de mesures comme : l'optimisation des visites de terrain, des réunions internationales au sein du mouvement, une amélioration de la gestion des briefings et des débriefings • Optimiser les sites et les modalités de formation	Réduire le kilométrage des déplacements professionnels en avion de 20 % d'ici fin 2025 et de 30 % d'ici 2030
Développer des pratiques de déplacement durables • Développer des outils et des leviers pour les employeurs afin de faciliter les choix à faible impact, tels que les vols directs, les déplacements en train ou le recours à d'autres compagnies aériennes.	Diminuer les transports en avion de 30 % d'ici fin 2025, et de 70 % d'ici 2030, grâce au recours à des compagnies aériennes à moindre impact environnemental.
Optimiser la taille de la flotte de véhicules, sa composition et les déplacements de ces véhicules • Continuer à optimiser l'utilisation des véhicules dans les missions lorsque le contexte et la sécurité le permettent • Former les chauffeurs et les conducteurs à l'éco-conduite • Acheter, dans la mesure du possible, des véhicules à faible niveau d'émission : acheter la voiture la plus légère compte tenu des besoins opérationnels, la plus facile à réparer et la moins émissive.	Réduire les émissions projetées liées à la consommation de carburant de 15 % d'ici fin 2025 et de 30 % d'ici 2030. Remplacer 12 % de la flotte de landcruisers par des véhicules plus légers (10 % de 4x4 et 2 % de citadines) d'ici fin 2025 et de 30 % d'ici 2030 (25 % de 4x4 et 5 % de citadines)
Limiter l'utilisation de véhicules thermiques personnels pour les déplacements • Encourager le télétravail à temps partiel, en particulier au siège. • Encourager l'utilisation de modes de transport publics et durables au siège ainsi que sur le terrain, lorsque le contexte le permet	Réduire le nombre de km parcourus en véhicule thermique de 30 % d'ici fin 2025 et de 60 % d'ici 2030 Concevoir un guide des bonnes pratiques pour les déplacements sur le terrain et le mettre en œuvre dans 100 % des missions de MSF OCB d'ici fin 2025

TRANSPORT DE MARCHANDISES

© MSF

Pour optimiser l'efficacité de nos opérations, nous devons acheter un large éventail de produits et d'équipements, souvent très loin, afin de préserver le niveau de qualité désiré. Cependant, le transport de ces marchandises, en particulier le fret aérien, alourdit de manière significative notre empreinte carbone. Même si nous avons déjà pris des mesures ces dernières années pour réduire la part du fret aérien, il est possible d'aller encore plus loin.

11% de notre empreinte carbone

14,200 tCO2e en 2019
7,700 tCO2e en 2030

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Réduire le fret aérien et lui privilégier le transport maritime/routier en améliorant le réseau de la chaîne d'approvisionnement et la planification. • Limiter le fret aérien à des situations spécifiques (par ex. chaîne du froid) et aux « vraies » urgences opérationnelles. • Limiter les ruptures de stocks à l'origine de reconstitutions urgentes des stocks (commandes dans les plus brefs délais) par voie aérienne en améliorant la planification de la chaîne d'approvisionnement (par ex. information, prévisions, demande, offre et planification du transport, gestion des stocks, segmentation des produits, etc.) • Améliorer la planification collaborative de la demande pour éviter les stocks excédentaires • Modifier la composition, la gestion et la fourniture de kits pour réduire les déchets et les émissions de carbone • Diminuer les expéditions par avion des commandes de réapprovisionnement • Optimiser et regrouper les expéditions par conteneur de différents CO vers un même site • Optimiser le réseau d'approvisionnement pour rapprocher les sites de stockage du site d'utilisation et de distribution • Augmenter les livraisons directes des fournisseurs aux hubs/missions • Mettre en place un indicateur CO2 pour le transport et un système de gestion de la performance du département Supply chain.	Réduire la part du fret aérien par rapport à celle du fret maritime et routier de 32 % en 2019 à 27 % d'ici fin 2025 et à 20 % d'ici 2030 Réduire les tkm de fret aérien non-justifié ou qualifié de « hautement prioritaire » en raison d'une mauvaise planification de 10 % d'ici fin 2025 et de 50 % d'ici 2030 Réduire les tkm associées aux marchandises excédentaires achetées et transportées à la suite de prévisions erronées, d'une mauvaise estimation des besoins et de commandes inutiles de 30 % d'ici fin 2025 et de 80 % d'ici 2030 Réduire les tkm associées à l'expédition par avion de commandes de réapprovisionnement qui auraient dû être expédiées par bateau de 10 % d'ici fin 2025 et de 50 % d'ici 2030 Réduire les tkm de fret aérien de 2 % d'ici fin 2025 et de 5 % d'ici 2030 Réduire les tonnes-kilomètres prévues associées au fret aérien pour les urgences de 10 % d'ici fin 2025 et de 20 % d'ici 2030 « Économiser » 2 % du fret international grâce aux livraisons directes (sauf achats régionaux spécifiques) d'ici fin 2025 et 5 % d'ici 2030
Privilégier les fournisseurs de services de transport qui utilisent des moyens de transport et des itinéraires à plus faible empreinte carbone • Inclure les critères environnementaux dans le processus de sélection	Veiller à ce que 20 % des tkm de fret soit confié à des entreprises ou des bateaux qui utilisent du carburant moins émissif d'ici fin 2025 et 60 % d'ici 2030

ACHATS

© MSF

48% de notre empreinte carbone

62,100 tCO2e en 2019
29,500 tCO2e en 2030

Cette catégorie générale, responsable de la moitié de nos émissions environ, inclut tous nos achats de biens et de services, à l'exclusion de l'énergie et des transports. Elle couvre un large éventail d'articles et de produits, notamment (liste non limitative) : les stylos-bille, les médicaments, les ordinateurs et les locations. Il n'est pas évident de fixer des objectifs spécifiques pour cette catégorie, en raison de la diversité des produits, services et fournisseurs concernés, et du peu d'informations disponibles sur leur impact environnemental précis. Néanmoins, vu l'importance de la contribution aux émissions de carbone et à la dégradation de l'environnement local des produits, services et fournisseurs repris dans cette catégorie, nous restons fermement engagés à nous y attaquer.

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Acheter des articles et des services à plus faible impact carbone/environnemental[14] • Exiger une bonne visibilité de la valeur carbone et des informations sur le cycle de vie • Associer les fournisseurs à la stratégie carbone de l'OCB • Inclure des critères environnementaux et sociaux à respecter pour les services et les produits dans les recommandations sur les achats durables • Identifier des alternatives bas carbone ou moins génératrices de déchets pour les articles essentiels • Le cas échéant, identifier et privilégier les articles non-alimentaires et non-médicaux réutilisables, reconditionnés, et faciles à réparer	Réduire les émissions projetées liées au cycle de vie des biens et des services achetés de 5 % d'ici fin 2025 et de 30 % d'ici 2030
Réduire le nombre de kilomètres parcourus par les marchandises en privilégiant les produits et services produits au niveau local ou régional[15] • Privilégier les articles produits au niveau local ou régional, en particulier pour ce qui est des produits et articles non-médicaux et des articles lourds ou encombrants d'une qualité comparable (et attestée) à celles des achats internationaux • Continuer d'identifier, au niveau des Supply Centres européens (European Supply Centres, ESC), les possibilités d'achat de fournitures médicales au niveau local ou régional, conformément au système d'assurance-qualité et à la politique internationale des achats	Réduire les tonnes-kilomètres transportées par air ou par mer - en privilégiant les achats régionaux - de 3 % d'ici fin 2025 et de 5 % d'ici 2030 Réduire les tonnes-kilomètres liées au fret aérien ou maritime - en privilégiant les achats régionaux - de 3 % d'ici fin 2025 et de 5 % d'ici 2030
Réduire et optimiser le conditionnement des marchandises. • Optimiser le conditionnement et utiliser des matériaux d'emballage alternatifs pour les articles les plus importants	Réduire les tonnes-kilomètres liées au fret aérien de 2 % d'ici fin 2025 et de 6 % d'ici 2030

[14] Une analyse est actuellement réalisée en collaboration avec les Supply Centres européens afin d'identifier les articles médicaux et non-médicaux affichant l'empreinte carbone la plus lourde.

[15] Une analyse est actuellement en cours en collaboration avec MSF Supply, MSF Logistique et APU, en vue d'identifier les produits et articles médicaux et logistiques dont l'empreinte carbone est la plus lourde. Cette analyse nous aidera à donner la priorité aux domaines et aspects sur lesquels concentrer les efforts.

ACTIVITÉS MÉDICALES

© MSF

Le matériel et les produits médicaux sont d'une importance primordiale pour nos opérations. L'approche choisie privilégie donc naturellement la prudence. Notre objectif est de réduire à un minimum les quantités de produits nécessaires pour nos activités et d'atténuer les risques potentiels de pollution, tout en préservant et en améliorant la qualité des soins que nous dispensons.

11.5% de notre empreinte carbone[16]

14,900 tCO2e en 2019
6,100 tCO2e en 2030

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Réduire la fourniture d'articles et de consommables médicaux non nécessaires[17] • Rationaliser l'utilisation des consommables au sein des programmes MSF • Optimiser les commandes, l'utilisation et l'entretien des équipements médicaux	Diminuer, dans les programmes de MSF, le gaspillage de consommables de 30 % d'ici fin 2025 et de 70 % d'ici 2030 Diminuer les commandes de matériel médical non-nécessaire dans les programmes de MSF de 30 % d'ici fin 2025 et de 70 % d'ici 2030
Passer à des protocoles médicaux qui ont pour effet de réduire l'impact environnemental tout en ayant une efficacité thérapeutique comparable • Identifier des protocoles alternatifs. Former les prestataires de soins aux nouveaux protocoles et les informer de leur impact environnemental	Diminuer le volume des achats et du transport de médicaments, de consommables et d'équipement médical de 2 % d'ici 2025 et de 5 % d'ici 2030
Passer à du matériel médical à faible impact carbone/environnemental mais dont l'efficacité médicale est équivalente • Passer à du matériel médical alternatif (si la sécurité n'est pas compromise)	

© MSF

[16] Cette catégorie inclut les émissions en lien avec l'équipement médical, les médicaments et les consommables, ainsi que le CO2 provenant du transport de produits médicaux.

[18] Permet de lutter contre : le gaspillage de consommables et d'articles à usage unique tels que les gants, les masques, etc ; les taux d'anomalie des stocks ; et les sur-commandes d'équipement médical.

ÉNERGIE ET CONSTRUCTION[18]

La transition énergétique est incontestablement un objectif primordial de cette Feuille de route. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur la diminution de la consommation d'électricité. Cette première étape sera suivie d'une transition volontaire vers les sources d'énergies renouvelables pour couvrir les besoins énergétiques restants.

21% de notre empreinte carbone

27,000 tCO2e en 2019
9,900 tCO2e en 2030

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Privilégier les constructions à plus faible impact carbone/environnemental • Respecter les meilleures pratiques/normes de construction pour encourager l'éco-conception et la construction de bâtiments ou infrastructures appropriés (en tenant compte des pratiques et du savoir-faire au niveau local concernant les techniques et les matériaux de construction)	Faire baisser le nombre de travaux à refaire de 25 % d'ici fin 2025 et de 50 % d'ici 2030 - en respectant le processus de construction et en évitant de modifier la conception lorsque celle-ci a été officiellement approuvée 4 % des travaux de construction seront réalisés avec des matériaux locaux naturels (en tenant compte de leur disponibilité au niveau local) d'ici fin 2025 et 10 % d'ici 2030 20 % des travaux de construction et de rénovation seront réalisés avec des matériaux produits dans la région d'ici fin 2025 et 50 % d'ici 2030
Diminuer la consommation énergétique des bâtiments • Redéfinir les normes de température pour tous les bâtiments • Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments grâce à l'éco-conception et la conception passive • Le cas échéant, privilégier les mesures actives de basse consommation	
Réduire la consommation énergétique et améliorer l'efficacité des installations électriques • Contrôler les installations électriques pour[19] comprendre leur consommation énergétique et optimiser le réglage de l'alimentation et l'utilisation • Installer un dispositif de régulation automatique pour le matériel électrique • Acheter du matériel écoénergétique • Faire campagne pour des choix responsables et un changement des comportements dans tous les domaines nécessitant l'utilisation d'énergie et former le personnel dans ce domaine	Réduire la consommation prévue de kilowatt-heures de 15 % d'ici à fin 2025 et de 30 % d'ici 2030

[18] *L'énergie et les émissions fugitives sont responsables de 16 % de l'empreinte carbone de l'OCB. Cependant, les émissions de carbone provenant de la production d'énergie et de la construction prennent en compte les émissions des services et des matériaux de construction mais n'incluent pas les gaz anesthésiants. Ensemble, elles représentent donc 21 % des émissions totales.*

[19] *Les installations électriques incluent aussi le chauffage, la ventilation et la climatisation (HVAC).*

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Décarboner l'électricité ainsi que la production et la consommation d'énergie • Réduire la production et la consommation d'électricité produite par combustion fossile en privilégiant les ressources renouvelables et en choisissant des générateurs aux bonnes dimensions • Utiliser l'énergie solaire pour certains équipements spécifiques • Produire de l'électricité ou de l'énergie à partir des déchets ou de chaleur fatale • Si possible, souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'énergie décarbonée pour les bâtiments	5 % de l'électricité du réseau proviendra de sources renouvelables d'ici fin 2025 et 20 % d'ici 2030, l'accent étant mis sur les pays affichant le ratio CO2/kWh le plus élevé 25 % des kilowatt-heures produits par des générateurs à énergie fossile seront remplacés par des sources d'énergie renouvelables d'ici fin 2025, et 60 % d'ici 2030
Encourager la production, l'utilisation et la distribution d'éléments de chauffe durables • Dans les compounds et les programmes de MSF, utiliser des alternatives au charbon de bois, aux combustibles fossiles et au bois	Réduire les quantités de charbon de bois et de bois de chauffage utilisées dans les compounds et les programmes de MSF de 20 % d'ici 2025 et de 60 % d'ici 2030
Réduire les émissions liées à des gaz à fort potentiel de réchauffement planétaire • Acheter des appareils de climatisation qui n'utilisent pas de gaz HFS (par ex. R32) • Acheter du matériel frigorifique n'utilisant pas de gaz HFS (par ex. R600) • Assurer une mise en service, un entretien et une mise hors service responsables des appareils HVAC • Explorer le potentiel futur des filières de recyclage du gaz à l'échelon local, national et régional	100 % des équipements de climatisation achetés fonctionneront avec des gaz non- HFC (R32 ou mieux) d'ici fin 2025 100 % des missions s'associeront activement à l'identification de filières responsables de mise hors service du matériel frigorifique d'ici fin 2025

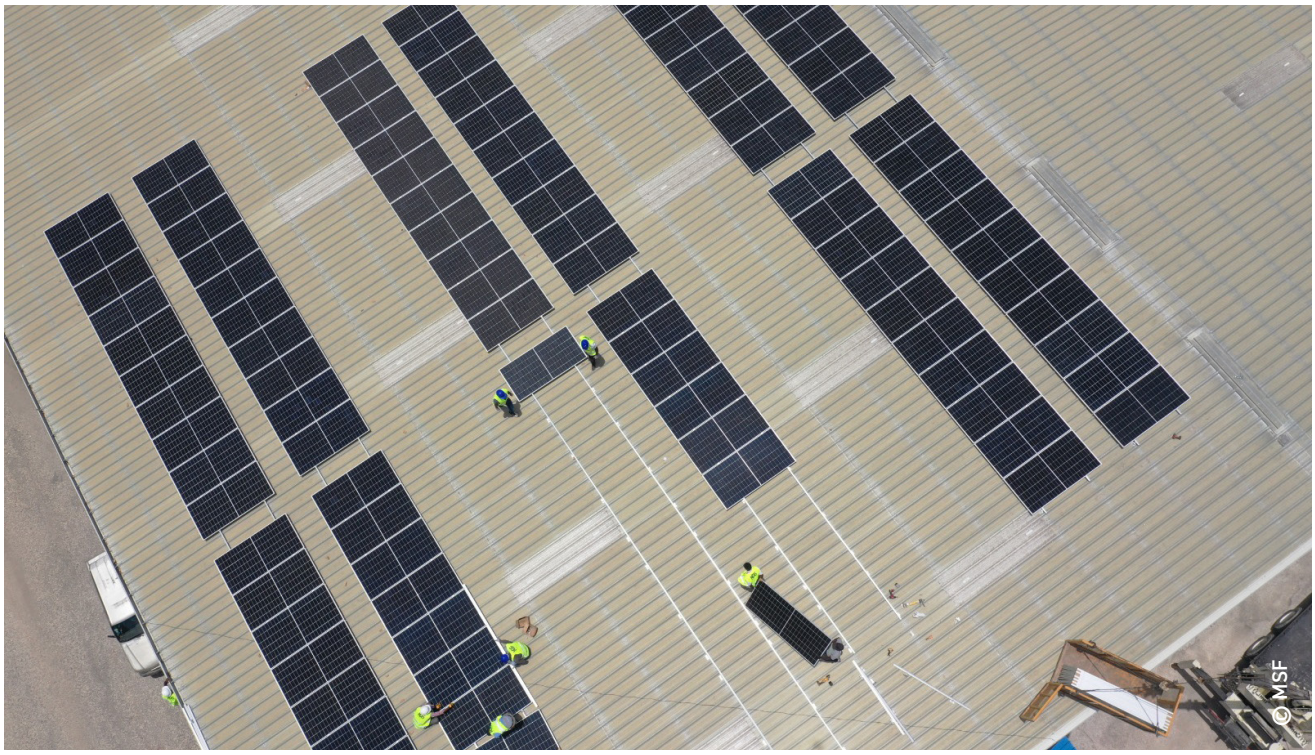

DÉCHETS ET ÉCOSYSTÈMES

L'objectif de MSF OCB étant de relever des défis de longue date sur le terrain, notre Feuille de route aborde la question de la gestion des eaux usées et des déchets médicaux. Conscients du manque d'infrastructures dans un grand nombre de nos contextes d'intervention, nous avons pris des mesures proactives afin de mettre en place des systèmes appropriés. Nous relevons notamment le niveau des normes et améliorons les équipements tout en diminuant les déchets à la source, en tenant compte de leur impact sur les émissions de CO2. La transition énergétique nous impose en outre de reconnaître l'impact négatif que peut avoir la surexploitation des ressources sur les écosystèmes locaux. Par conséquent, nous identifions et atténuons activement les risques tout en contribuant aux efforts locaux de régénération.

1.4% de notre empreinte carbone

1,800 tCO2e en 2019
9,00 tCO2e en 2030

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Prévenir et limiter les dégradations environnementales provoquées par nos projets • Mettre en œuvre les meilleures techniques environnementales disponibles économiquement réalisables (best environmental available techniques economically achievable, BEATA) au terme d'une analyse d'impact environnemental concernant la dégradation environnementale liée à chaque projet	D'ici fin 2026, 100 % des projets ordinaires réaliseront des évaluations d'impact environnemental (EIE) pendant toute leur cycle de vie D'ici fin 2027, le siège et les bureaux régionaux, ainsi que toutes les missions et tous les projets ordinaires se doteront d'un plan de gestion des déchets, suivront l'impact de 100 % des missions et seront en mesure de quantifier et de qualifier leurs déchets et d'intégrer les meilleures techniques environnementales disponibles économiquement réalisables (« BEATA ») dans leur plan d'action
Mettre en place des plans de gestion des déchets • Mettre en place et déployer des plans sur mesure de gestion des déchets (PGD) basés sur un diagnostic approfondi et un tri des déchets au niveau de chaque projet	
Éviter et réduire les déchets générés par les activités de MSF • Réduire l'utilisation d'articles médicaux à usage unique et privilégier l'utilisation de matériaux réutilisables et biodégradables • Le cas échéant, rechercher des alternatives réutilisables ou biodégradables à la distribution de sacs en plastique afin de limiter l'utilisation de sacs plastique à usage unique • Privilégier les dons de produits grâce à une meilleure anticipation des dates d'expiration et une politique stricte en matière de dons • Réduire l'utilisation d'articles non-médicaux à usage unique dans les bureaux et structures MSF et privilégier l'utilisation de matériaux réutilisables et biodégradables	Le poids total des déchets aura diminué de 20 % d'ici fin 2025 et de 50 % d'ici 2030
Développer le recyclage du matériel et des déchets MSF au niveau local ou régional • Améliorer le tri des déchets domestiques provenant des structures MSF et évaluer les flux de déchets au niveau local • Promouvoir le recyclage ou la réparation des équipements électroniques et électriques usagés • Identifier les possibilités de collaboration locale et de création de moyens d'existence	D'ici fin 2025, 100 % des projets auront évalué et identifié des flux de recyclage durables pour leurs différentes catégories de déchets (dans le cadre de leur plan de gestion des déchets)

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Limiter la pollution des terres, de l'eau et de l'air grâce à un traitement amélioré des déchets • Développer des systèmes durables de destruction des déchets (par ex. incinérateurs performants, pyrolyse, autoclave ou micro-ondes avec déchiqueteuse intégrée, etc.) • Promouvoir le traitement externalisé responsable des déchets dangereux • Traiter les eaux usées hospitalières et contrôler leur évacuation à l'aide des meilleures techniques environnementales disponibles économiquement réalisables (« BEATA »), conformément aux réglementations nationales et internationales (par ex. systèmes décentralisés de traitement des eaux usées) • S'associer à la recherche sur le risque environnemental associé aux eaux usées hospitalières • Promouvoir la mise hors service durable et responsable des équipements électroniques et électriques et des batteries usagés (WEEE)	D'ici fin 2025, 20 % des missions auront installé ou mis en œuvre les meilleures techniques environnementales disponibles économiquement réalisables (« BEATA ») pour assurer la destruction appropriée et l'élimination définitive de toutes les catégories de déchets générés, et d'ici 2030, 100 % des missions
Préserver les ressources en eau • À l'issue d'une analyse d'impact environnemental succincte, mettre en œuvre les meilleures solutions réalisables pour préserver les ressources en eau au niveau de chaque projet • Équiper tous les puits de forage d'un joint sanitaire et encourager le diagnostic et la réhabilitation des structures existantes plutôt que de nouveaux forages	D'ici fin 2025, 100 % des projets auront mis en œuvre les meilleures techniques environnementales disponibles économiquement réalisables (« BEATA ») pour la gestion des ressources en eau À partir de 2025, des joints sanitaires seront placés sur tous les puits forés ou réhabilités
Régénérer les terres et les sols, protéger et conserver la biodiversité • Promouvoir des mesures locales, telles que la plantation d'arbres, l'aménagement de jardins dans les compounds de MSF et le compostage de tous les déchets organiques non-médicaux de MSF • Déployer des mesures spécifiques de prévention pour informer les apiculteurs et protéger les ruches	À partir de 2025, intégrer systématiquement un volet « plantations » dans les projets de construction et de réhabilitation À partir de 2025, mettre systématiquement en œuvre des mesures en faveur des apiculteurs et de protection de la biodiversité dans le cadre des activités de lutte antivectorielle

© MSF

NUMÉRIQUE ET PRATIQUES TRANSVERSALES

NUMÉRIQUE

L'influence des technologies numériques ne cesse de s'étendre aux quatre coins du monde. Cette évolution a un impact sur le climat mais aussi sur la pollution (extraction de matières premières et traitement des équipements en fin de vie). Cet impact ne cesse de se renforcer et il est donc essentiel que nous adoptions sans tarder des pratiques responsables pour atténuer ces effets sur l'environnement.

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Rationaliser le volume de stockage et de transfert de données • Optimiser l'utilisation des données de croissance et leur stockage via des politiques de « stockage à froid » et leur suppression régulière	D'ici 2030, le volume disponible de stockage en ligne sera réduit de 90 % pour OneDrive (de 1 TB à 100 GB) et 80 % pour les mails (de 100 GB à 20 GB) d'ici à 2030
Diminuer l'intensité carbone du matériel numérique • Prolonger la durée de vie du matériel informatique et de télécommunication et réduire son taux de renouvellement • Le cas échéant, encourager les collaborateurs à mutualiser le matériel personnel et professionnel • Acheter local, acheter du matériel qui se répare facilement et le faire réparer localement • Passer à un contrat avec le fournisseur de services de stockage de données qui a la plus faible empreinte carbone	Prolonger la durée de vie du matériel informatique de 50 % d'ici fin 2025 Le nombre total de téléphones mis à disposition par le siège diminuera de 20 % d'ici fin 2025 et de 80 % d'ici 2030

PRATIQUES TRANSVERSALES

Nos efforts en faveur de l'environnement reposent sur la participation active de tous les membres du personnel. Chacun d'entre nous a en effet un rôle clé à jouer. Les solutions relevant de la catégorie « Pratiques transversales » visent à donner à chacun les moyens d'apporter une contribution unique à nos objectifs environnementaux.

SOLUTIONS	SCÉNARIO CIBLE
Promouvoir les bonnes pratiques pour les bureaux et encourager un comportement responsable • Produire un guide HQ (siège) de bonnes pratiques pour les bureaux/pour les structures • Produire un guide FIELD (terrain) de bonnes pratiques pour les bureaux/ pour les structures	À partir de 2025, développer et déployer un guide des bonnes pratiques dans tous les bureaux et toutes les structures de l'organisation, incluant notamment l'élimination du plastique à usage unique dans tous les bâtiments de bureau

Avantages associés

Outre leur impact positif sur les émissions de carbone et l'environnement, ces solutions offrent des avantages connexes intéressants :

- **Indépendance énergétique accrue :** en réduisant la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, nous améliorons la résilience et la capacité d'adaptation de MSF OCB en cette période de volatilité de l'approvisionnement énergétique et des prix de l'énergie. Cette transition assure une plus grande prévisibilité des coûts de l'énergie, ce qui réduit le risque d'envolée des prix de l'énergie et l'impact négatif de cette inflation des prix sur nos budgets opérationnels.

- **Résilience renforcée de la chaîne d'approvisionnement :** la priorité donnée à l'utilisation de produits fabriqués au niveau local et dont la qualité est garantie renforce la résilience de notre chaîne d'approvisionnement dans un monde exposé à des événements disruptifs fréquents. À l'heure où l'approvisionnement se raréfie, un recours accru aux sources locales atténue l'impact des éventuelles perturbations et limitations de la chaîne mondiale d'approvisionnement

- **Efficacité améliorée des ressources :** la mise en œuvre de ces solutions implique une meilleure planification, une gestion améliorée des ressources humaines et une coordination plus efficace de la chaîne d'approvisionnement, avec à la clé une utilisation plus efficace des ressources au sein de MSF OCB. Cette optimisation garantit une affectation et une utilisation optimales des ressources, ce qui améliore l'efficacité de nos opérations à tous les niveaux.

Nos leviers de transformation

La Feuille de route climat et environnement nous engage à transformer la façon dont nous travaillons à l'horizon 2030. Pour atteindre nos objectifs, nous devons veiller à ce que plusieurs conditions internes et externes soient remplies.

Leadership

Notre engagement en faveur de l'action climatique est ferme et profondément ancré dans notre organisation. Il vise à atteindre des résultats ambitieux et repose sur la participation active de l'ensemble de notre organisation et de ses membres. La mise en œuvre de la Feuille de route est placée sous la responsabilité de la direction de MSF OCB qui fera régulièrement le point sur les progrès et mobilisera les ressources nécessaires pour induire le changement.

Transversalité

Nous harmoniserons et consoliderons les différentes solutions environnementales, en identifiant les défis communs et les synergies potentielles entre les départements et les unités afin de maximiser l'efficacité transversale et l'impact collectif.

Efforts individuels et organisationnels

Afin de respecter nos engagements environnementaux, nous nous efforcerons de mener des activités de sensibilisation et de favoriser une compréhension approfondie de l'équilibre entre besoins individuels et organisationnels. Nous mettrons en avant l'importance de la collaboration interfonctionnelle - une approche permettant d'atteindre efficacement des objectifs institutionnels et individuels.

Mobilisation des ressources

Pour les sept prochaines années (2024-2030), notre estimation initiale des coûts liés à la mise en œuvre du volet « décarbonation » de la Feuille de route table sur un impact financier net de 40 millions d'euros. Chaque année, nous devrons donc y affecter en moyenne 1,1 % de notre budget annuel total. Les investissements et les frais de fonctionnement, y compris les coûts RH, pourraient s'élever à 123 millions d'euros sur sept ans, tandis que le déploiement de certaines solutions, notamment dans le domaine du transport et de l'énergie, permettra de réaliser des économies de l'ordre de 83 millions d'euros.[20]

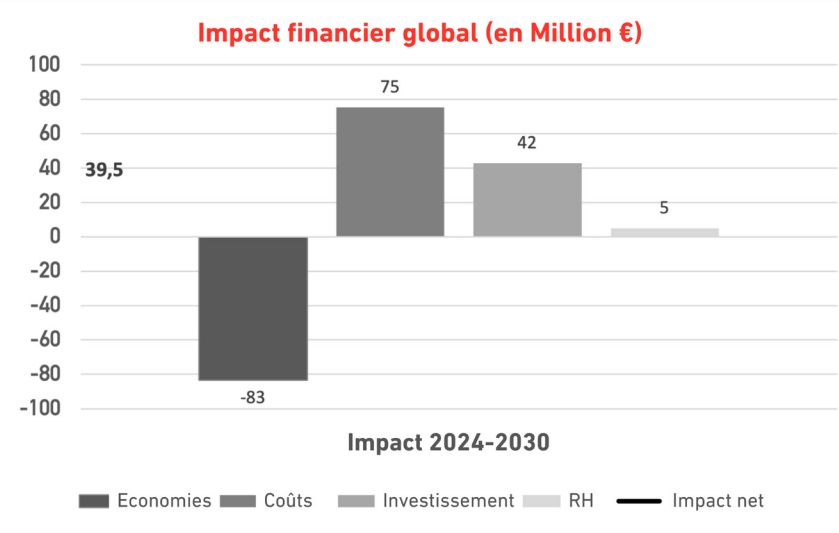

Redevabilité

La redevabilité est au cœur de notre engagement. Nous allons intégrer nos engagements environnementaux et les moyens de les réaliser dans le cycle de programmation opérationnel et des départements. Pour ancrer la transition environnementale dans les rouages de notre vie associative, nous ferons régulièrement le point sur la mise en œuvre de notre Feuille de route, à chaque Assemblée générale, et une section dédiée sera ajoutée à notre rapport annuel. Cette approche axée sur la transparence et la redevabilité permettra à chaque salarié, membre associatif et donateur d'évaluer l'état d'avancement de notre feuille de route et la constance de notre engagement.

Influencer nos pairs

Guidés par notre responsabilité sociale, nous nous engageons à inspirer, mobiliser et influencer nos pairs et nos partenaires opérationnels afin qu'ils souscrivent aux changements environnementaux essentiels qui se profilent. Nous publierons et partagerons nos résultats et nos défis avec nos homologues du monde humanitaire ; nous favoriserons ainsi une culture de transparence entre acteurs humanitaires tout en alimentant un esprit d'intelligence collective.

[20] Les estimations visent à calculer le coût approximatif total de la mise en œuvre de la Feuille de route environnementale. Elles ne font pas l'objet d'un budget dédié ventilé de manière détaillée et assorti d'engagements annuels.

Réunir les moyens de réussir

Nos solutions prioritaires

Plus de 90 % de l'objectif de réduction des émissions pour les sept années à venir repose sur sept solutions climatiques seulement. À ces solutions prioritaires pour la décarbonation s'ajoutent huit autres solutions complémentaires, jugées essentielles pour limiter la dégradation de l'environnement local résultant des activités que nous mettons en œuvre sur le terrain. Les solutions prioritaires mises en avant sont celles sans lesquelles il serait pratiquement impossible de réaliser l'objectif de - 50 %. Cela permet également une mise en œuvre graduelle et échelonnée de la Feuille de route, axée sur une amélioration progressive des différentes solutions.
Des efforts spécifiques d'investissement et de gestion de projet seront consentis au cours de la période 2024-2027 afin d'accélérer le déploiement de ces solutions clés à travers des projets concrets.

Sept solutions clés pour réduire notre empreinte carbone

28%
Critères environnementaux pour les achats

17%
Déploiement des énergies renouvelables

7%
Réduction du fret aérien

2%
Réduire la surutilisation des fournitures médicales

21%
Voyager moins et mieux

12%
Consommation d'énergie et efficacité thermique des bâtiments

3%
Composition de la taille de la flotte et mouvements

11%
Autres

Les % représentent la proportion de carbone évité par la solution par rapport au carbone total évité par toutes les solutions.

Huit solutions clés pour réduire la dégradation de l'environnement local

- Réviser des protocoles
- Réduire la surutilisation des fournisseurs médicaux
- Réutiliser et recycler
- Plans de gestion des déchets
- Critères environnementaux pour les achats
- Éviter et réduire les déchets
- Meilleures techniques disponibles pour l'élimination des déchets
- Analyse de l'impact sur l'environnement

Résultats escomptés et moyens

RÉSULTATS ESCOMPTÉS	MOYENS
Mesure : Mesurer les émissions de carbone de l'organisation et la quantité et le type de déchets générés	Des systèmes de mesure et de suivi des émissions de carbone et des déchets sont en place pour toute l'organisation
Gestion de projet : Assurer le pilotage, le suivi et le reporting des engagements et des projets identifiés dans la Feuille de route	Un coordinateur CEH et un comité de direction sont mis en place
Redevabilité : Intégrer les engagements environnementaux et les moyens de les respecter dans le cycle de programmation opérationnel et des départements	Un cadre de suivi est mis en place pour rendre compte de l'état d'avancement de la Feuille de route
Responsabilité : Intégrer la responsabilité environnementale dans les profils de poste de tous les membres du personnel	Tous les nouveaux contrats avec MSF OCB incluent une clause sur les engagements dans le domaine CEH
Compétences : Intégrer l'expertise technique essentielle au sein de l'organisation et doter le personnel des moyens et outils nécessaires pour mettre en œuvre les engagements environnementaux de l'OCB, au niveau individuel et institutionnel	De réelles possibilités de formation et de développement sont offertes à l'ensemble du personnel
Procédures et politiques : Intégrer les leviers permettant d'atteindre les résultats attendus de la Feuille de route dans toutes les politiques et procédures concernées des départements	Les politiques et les procédures sont réexaminées afin de soutenir la réalisation des résultats escomptés concernés

Remerciements

MSF OCB

Nous souhaitons remercier tout le personnel et tous les collègues de MSF OCB et, plus largement, du mouvement MSF, qui ont participé à l'élaboration de cette Feuille de route que ce soit par le biais d'entretiens, de questionnaires et d'ateliers ou en proposant des solutions sur la plateforme participative et en mettant à disposition leurs connaissances techniques sur la faisabilité des solutions.

Climate Action Accelerator

Nous souhaitons aussi remercier toute l'équipe pour l'aide apportée à la rédaction de cette Feuille de route. Nous adressons un merci particulier aux membres qui se sont concentrés sur la collecte de données, le calcul des empreintes carbone, l'élaboration d'une vision pour cette trajectoire, l'offre de solutions et la production des contenus présentés. Ensemble, nous avons fait un grand pas vers la réduction de notre empreinte carbone et de notre impact environnemental.

Sous la direction de :

Jehan BSEISO, Deputy General Director, MSF OCB
Bruno JOCHUM, Executive Director, Climate Action Accelerator
Maria TEN PALOMARES, Climate, Environment & Health Programme Manager, MSF OCB
Cédric MARTIN, Programme Manager, Climate Action Accelerator

À propos de Médecins Sans Frontières OCB - Centre opérationnel de Bruxelles

Médecins Sans Frontières est une organisation médicale humanitaire internationale indépendante qui apporte une aide médicale aux personnes victimes de conflits, d'épidémies, de catastrophes ou d'exclusion des soins de santé. Depuis sa création en 1980, le Centre opérationnel de Bruxelles de MSF a connu un essor considérable, et il soutient aujourd'hui plus de 100 projets humanitaires dans plus de 40 pays. MSF OCB s'est engagée à réduire ses émissions de carbone à la suite de la décision de l'ensemble du mouvement, en 2020, de diminuer l'impact environnemental de ses projets médicaux d'urgence, en adoptant un pacte environnemental.

A propos du Climate Action Accelerator

Climate Action Accelerator, une association à but non lucratif, vise à mobiliser une masse critique d'organisations communautaires afin de déployer des solutions climatiques à grande échelle, pour contenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C et éviter le risque d'un dangereux emballement du changement climatique. L'objectif est d'aider à la transition écologique des secteurs de l'aide humanitaire, de la santé et de l'enseignement supérieur, fondée sur une transformation radicale de leurs pratiques, avec des objectifs de réduction des émissions de carbone (- 50 % d'ici 2030) et une trajectoire « zéro émission nette », conformément à l'accord de Paris.

Annexes

NOTRE FEUILLE DE ROUTE RÉSUMÉE
26

INDICATEURS DE HAUT NIVEAU
27

MÉTHODOLOGIE
28

TABLEAU COMPLET DES SOLUTIONS, DES ACTIONS ET DES ENGAGEMENTS
29

Notre feuille de route environnementale

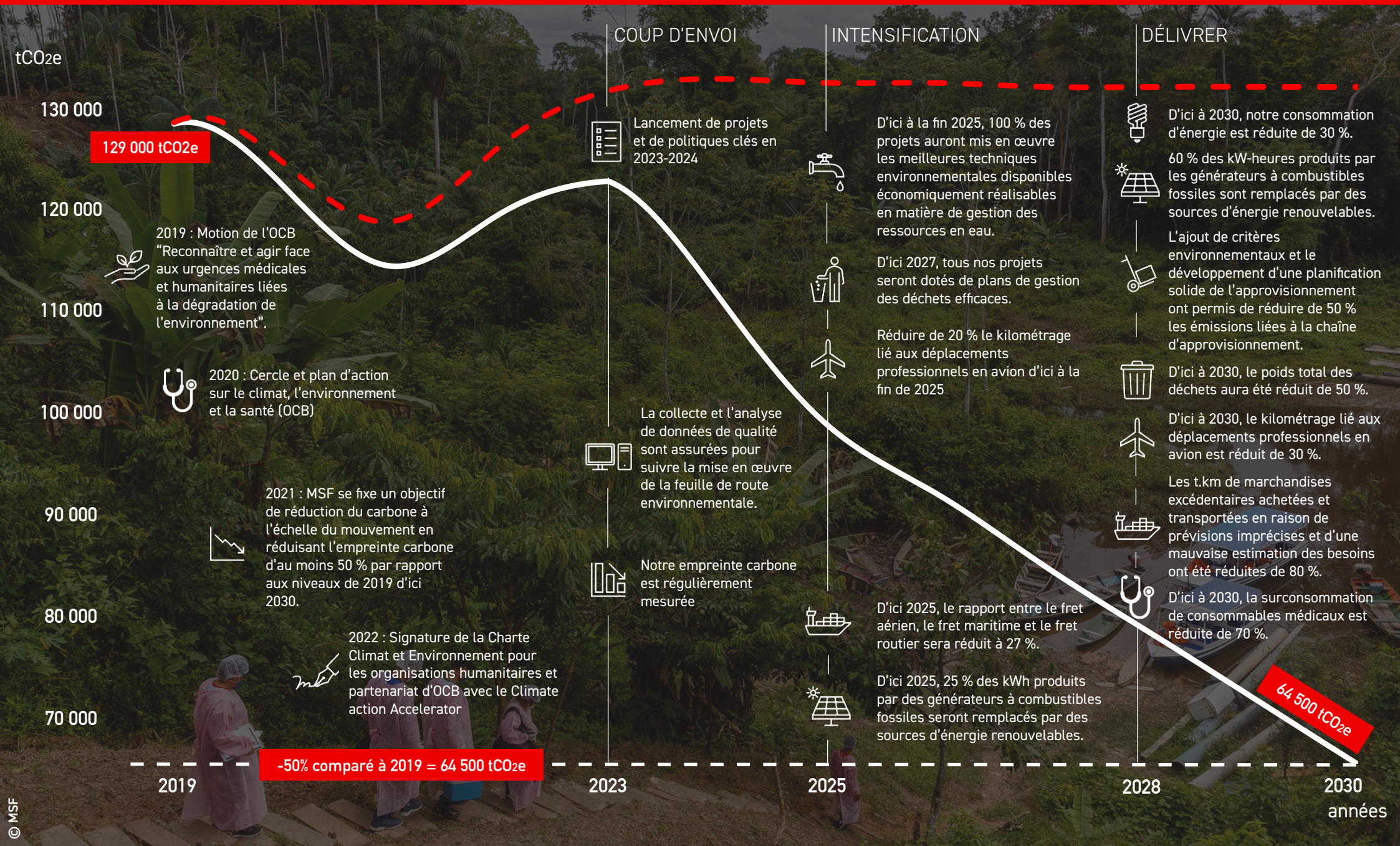

© MSF

Indicateurs de haut niveau

MESURER NOS ENGAGEMENTS

	2019	2025	2030	% 2030
ÉMISSIONS	129,000 tCO2e	99,000 tCO2e	64,500 tCO2e	-50%
PROGRAMMES	N/A	Tous les plans d'action des missions incluent des actions visant à limiter l'empreinte environnementale		100%
RESSOURCES HUMAINES	N/A	De réelles possibilités de formation et de développement sont offertes à l'ensemble du personnel		En continu
CONSOMMATION D'ÉNERGIE	19.7 GWh	16.8 GWh	13.8 GWh	-30%
GÉNÉRATEURS D'ÉNERGIE	12.7 GWh	Moins de 8.4 GWh	Moins de 3.7 GWh	-60%
ÉNERGIE SOLAIRE	N/A	Plus de 1,400 kWp installés	Plus de 4,500 kWp installés	N/A
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	76,600 tCO2e	60,000 tCO2e	37,200 tCO2	-50%
DÉCHETS	5,000 t	4,000 t	2,500 t	-50%
DÉPLACEMENTS	110 million de kilomètres-passagers	85 million de kilomètres-passagers	75 million de kilomètres-passagers	-30%

Méthodologie

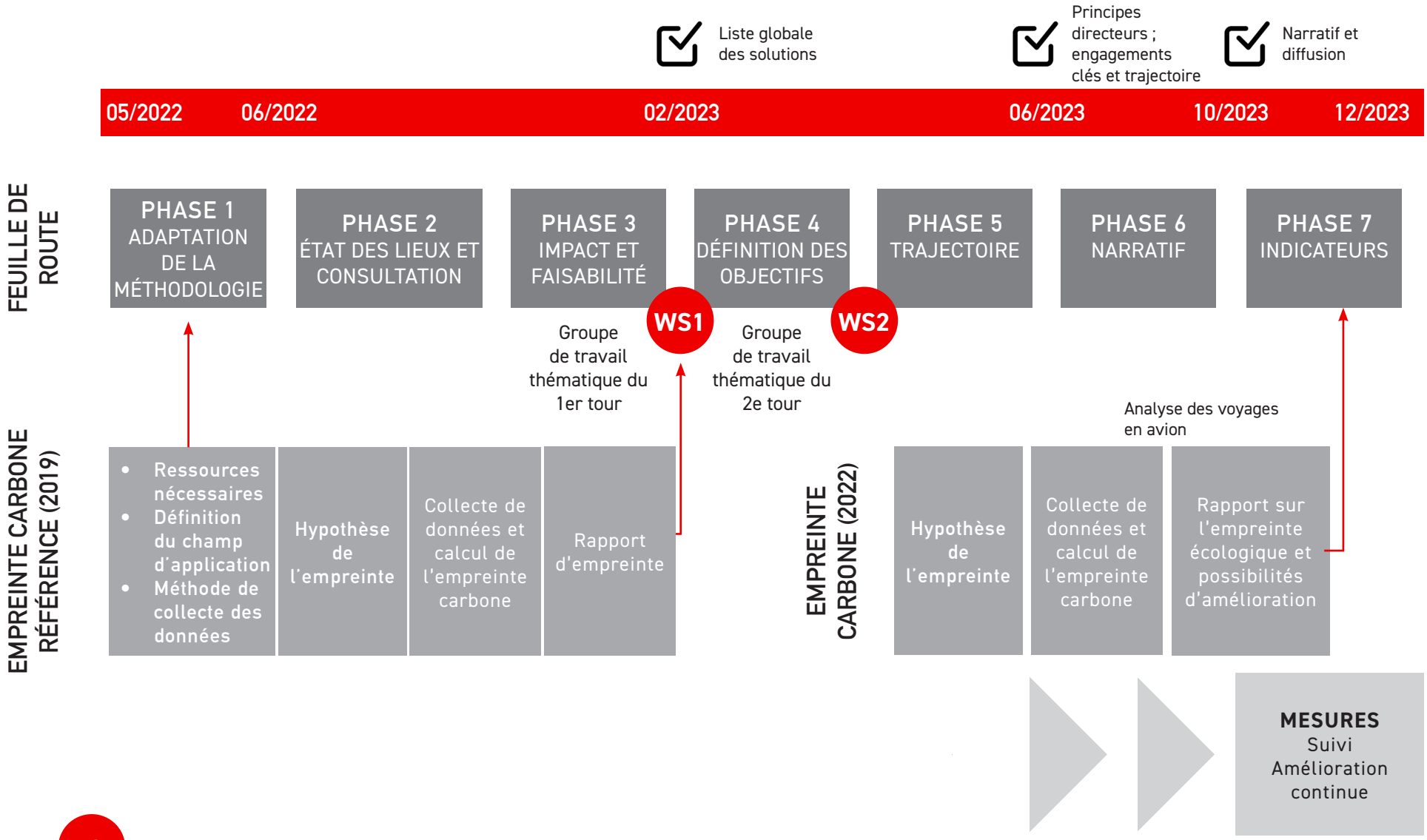

WS1 = Atelier transversal 1

Tableau de toutes les solutions, actions et engagements

Les huit solutions au plus fort potentiel de réduction de la dégradation de l'environnement local sont identifiées à l'aide d'un badge vert, et les huit contribuant le plus à la réduction de l'empreinte carbone par un badge bleu. Les autres solutions n'en sont cependant pas moins importantes : ces 28 solutions sont toutes nécessaires à la réalisation de nos objectifs.

SOLUTIONS	ACTIONS	ENGAGEMENTS
Déplacement		
Réduire les voyages professionnel en avion		
	• Renforcer la politique de voyage responsable en abordant des sujets tels que les visites sur le terrain (du siège, des centres régionaux, de la coordination), les briefings/débriefings et la promotion des réunions internationales en ligne au sein du mouvement • Examiner les choix de lieux et les modalités des formations (en ligne ou en personne).	Réduire de 20 % le kilométrage lié aux voyages d'affaires par avion d'ici à la fin de 2025 et de 40 % d'ici à 2030
Développer des pratiques de voyage durables		
	• Développer des outils et des leviers pour aider les employés à faire des choix de voyage avec un impact plus faible (ex : vols directs, alternatives au train, choix de l'avion et de la compagnie aérienne).	D'ici à 2025, 30 % des voyages aériens seront assurés par des compagnies ayant un impact moindre sur l'environnement et 70 % d'ici à 2030.
Réduire l'utilisation de véhicules thermiques privés pour les déplacements domicile-travail		
	• Encourager le travail à distance à temps partiel pour le personnel du siège. • Promouvoir les transports publics et la mobilité douce dans les bureaux du siège • Promouvoir les transports publics et la mobilité douce dans tous les bureaux extérieurs lorsque le contexte sécuritaire le permet.	D'ici 2025, réduire de 30 % le nombre de kilomètres parcourus avec des véhicules thermiques, et de 60 % d'ici 2030. D'ici 2025, un guide de bonnes pratiques en matière de déplacements sur le terrain est élaboré et mis en œuvre dans 100 % des missions de MSF OCB.
Optimiser la taille, la composition et les mouvements du parc automobile		
	• Optimiser davantage l'utilisation des véhicules dans les missions où le contexte et la sécurité le permettent. • Former les conducteurs à l'éco-conduite. • Acheter les véhicules les moins polluants en fonction des besoins et réfléchir aux futurs véhicules standard.	Réduire de 15 % les émissions prévues liées à la consommation de carburant des véhicules d'ici à la fin de 2025 et de 30 % d'ici à 2030. D'ici à la fin 2025, 12 % de la flotte de Landcruiser est remplacée par des voitures plus légères (10 % de 4x4 et 2 % de citadines) et 30 % d'ici à 2030 (25 % de 4x4 et 5 % de citadines).

SOLUTIONS	ACTIONS	ENGAGEMENTS
Fret		
Réduire le fret aérien et passer du fret aérien au fret maritime/routier en améliorant le réseau et la planification de la chaîne d'approvisionnement.		
	• Limiter le fret aérien à la chaîne du froid, aux stupéfiants, aux produits à faible durée de vie, à l'absence de volume critique empêchant le fret maritime, aux contextes spécifiques et aux urgences purement opérationnelles (ce qui exclut les urgences liées à de mauvaises prévisions). • Réduire les ruptures de stock entraînant des réapprovisionnements urgents (commandes ASAP) par voie aérienne en améliorant la planification de la chaîne d'approvisionnement (information, prévision, demande, planification de l'offre et du transport, gestion des stocks, segmentation des produits...). • Améliorer la planification collaborative de la demande afin d'éviter les situations de surstockage entraînant des pertes (produits périmés, dons forcés) ou des stocks dormants. • Modifier la composition, la gestion et l'approvisionnement des kits en évaluant les possibilités de réduction des déchets et du carbone. • Réduire les expéditions aériennes de commandes en souffrance (lignes de commande restantes qui ne sont pas disponibles pour respecter la date de livraison demandée). • Optimiser et consolider les expéditions de conteneurs vers la même destination entre différents OC en utilisant un seul ESC par pays afin de limiter le fret aérien en raison d'un volume insuffisant. • Optimiser le réseau d'approvisionnement pour rapprocher les lieux de stockage des lieux d'utilisation et de distribution, y compris le prépositionnement des marchandises dans les installations des fournisseurs. • Augmenter les livraisons directes des fournisseurs aux plateformes/missions. • Mettre en place un indicateur de CO2 pour le transport et l'inclure comme indicateur dans la gestion des performances du département de la chaîne d'approvisionnement.	Réduire le ratio entre le fret aérien, le fret maritime et le fret routier de 32 % en 2019 à 27 % fin 2025 et 20 % en 2030. Fin 2025, réduire de 10 % les t.km transportées de manière injustifiée par voie aérienne ou qualifiées de "hautement prioritaires" en raison d'une mauvaise planification, et de 50 % en 2030. Réduire de 30 % les t.km de marchandises excédentaires achetées et transportées en raison de prévisions imprécises, d'une mauvaise estimation des besoins et de commandes inutiles d'ici à la fin de 2025, et de 80 % d'ici à 2030. Réduire de 10 % les t.km de commandes en souffrance transportées par voie aérienne, initialement prévues par voie maritime, d'ici à la fin de 2025 et de 50 % d'ici à 2030. Réduire de 2 % les t.km de fret aérien d'ici à la fin de 2025 et de 5 % d'ici à 2030. Fin 2025, réduction de 10 % des tonnes-kilomètres transportées par voie aérienne prévues pour les situations d'urgence et de 20 % en 2030. Fin 2025, 2% du fret sortant est évité grâce aux livraisons directes (hors achat spécifique régional) et 5% en 2030.
Sélectionner des prestataires de services de transport utilisant des moyens et des itinéraires à faible empreinte carbone		
	• Inclure des critères environnementaux dans le processus de sélection des prestataires de services de transport.	D'ici à la fin de 2025, 20 % des tonnes-kilomètres de fret seront transportées par des entreprises ou des bateaux utilisant des carburants moins polluants, et 60 % d'ici à 2030.

SOLUTIONS	ACTIONS	ENGAGEMENTS
Achat		
Acheter des articles et des services dont l'empreinte carbone/environnementale est plus faible		
	• Demander la visibilité de la valeur du carbone et des informations sur le cycle de vie, notamment pour les commandes internationales, afin de permettre des commandes mieux informées sur les articles concernés. • Engager les fournisseurs dans la stratégie carbone de l'OCB et les inviter à travailler sur la décarbonisation de leur production ou de leurs services. • Favoriser ceux dont l'impact sur le carbone et l'environnement est plus faible. • Inclure des critères environnementaux et sociaux pour les services et les produits dans les lignes directrices sur les achats durables qui seront élaborées conformément à la politique d'achat globale. • Identifier des solutions de remplacement à faible teneur en carbone ou générant moins de déchets pour les articles clés (en termes de quantité, de poids, de facteurs d'émission), y compris le remplacement des articles en plastique (à usage unique). • Identifier et donner la priorité aux articles non alimentaires et non médicaux reconditionnés, facilement réparables et réutilisables, le cas échéant.	Réduire de 5 % d'ici à la fin de 2025 les émissions prévues liées au cycle de vie des biens et services achetés et de 30 % d'ici à 2030.
Réduire le nombre de km parcourus par les marchandises grâce à l'achat d'articles produits localement ou régionalement.		
	• Donner la priorité aux articles produits localement ou régionalement, notamment pour les produits non médicaux, les articles lourds ou volumineux pour lesquels la qualité peut être assurée au même niveau que l'achat international. • Poursuivre l'identification des fournitures médicales par les CSE des possibilités locales ou régionales, conformément au système d'assurance qualité convenu et à la politique d'achat internationale, afin d'organiser la livraison directe par le fournisseur/fabricant.	Réduire de 3 % d'ici fin 2025 et de 5 % d'ici 2030 les tonnes-kilomètres transportées par voie aérienne ou maritime, par le biais d'achats régionaux.
Réduire et optimiser l'emballage des marchandises.		
	• Optimiser l'emballage et utiliser des matériaux alternatifs pour les articles les plus importants.	Réduire de 2 % les t.km transportées d'ici à la fin de 2025 et de 6 % d'ici à 2030
Médical		
Réduire la fourniture inutile d'articles médicaux et de consommables		
	• Rationaliser l'utilisation des consommables dans les programmes de MSF • Optimiser la commande, l'utilisation et l'entretien du matériel médical	Réduire de 30 % d'ici à la fin de 2025 et de 70 % d'ici à 2030 la surutilisation des consommables dans les programmes de MSF. Réduire de 30 % d'ici à la fin de 2025 et de 70 % d'ici à 2030 les commandes de matériel médical inutile dans les programmes de MSF.

SOLUTIONS	ACTIONS	ENGAGEMENTS
Médical		
Adopter des protocoles médicaux qui réduisent l'impact sur l'environnement tout en conservant une efficacité médicale équivalente		
	• Identifier des protocoles alternatifs. Former et informer les praticiens médicaux sur les protocoles actualisés et leur impact sur l'environnement (protocoles avec moins de consommables et de médicaments, conditionnement alternatif, limitation des pollutions locales…).	Réduire de 2 % le volume des médicaments, consommables et équipements médicaux achetés et transportés d'ici à 2025 et de 5 % d'ici à 2030
Passer à des matériaux médicaux ayant un impact carbone/environnemental réduit tout en conservant une efficacité médicale équivalente		
	• Passer à du matériel médical alternatif (lorsque cela est possible en toute sécurité), comme l'utilisation d'articles en plastique recyclé, de gaz anesthésiques et d'inhalateurs ayant un potentiel de réchauffement climatique moindre…	Réduire de 2 % le volume des médicaments, consommables et équipements médicaux achetés et transportés d'ici à 2025 et de 5 % d'ici à 2030
Energie & Construction		
Favoriser les constructions à faible impact carbone/environnemental		
	• Respecter les meilleures pratiques/normes de construction afin d'encourager une conception durable et des bâtiments ou infrastructures appropriés (y compris les techniques et matériaux de construction).	Decrease works that are redone by 25% by end of 2025 and 50% by 2030 - by respecting construction process and avoid changing the design after its formal approval. By end 2025, 4% of construction works are done with natural local materials (planned according to local availability) and 10% by 2030. By end 2025, 20% of construction and rehab works are done with materials produced in the region and 50% by 2030.
Réduire la consommation d'énergie des bâtiments		
	• Redéfinir les normes de température dans les bureaux, les maisons d'hôtes, les établissements médicaux et les pharmacies et limiter le refroidissement à l'intérieur des pharmacies aux seuls articles qui en ont besoin. • Améliorer la performance énergétique des bâtiments par une conception durable, des mesures passives, y compris l'isolation et les matériaux à faible émission de carbone, des plantations d'arbres et la préservation des espaces naturels. • Favoriser les mesures actives à faible consommation le cas échéant (alternative à la climatisation : refroidisseurs d'air, ventilateurs,…).	Réduire la consommation prévue de kilowatts-heure de 15 % d'ici à la fin de 2025 et de 30 % d'ici à 2030.
Réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité des installations électriques		
	• Contrôler les installations électriques pour comprendre la consommation et optimiser l'installation et l'utilisation de l'énergie. • Installer une régulation automatisée des équipements électriques (ex : détecteurs de mouvement, thermostats) • Acheter des équipements économes en énergie (climatiseurs, chauffages, appareils d'éclairage…) • Faire campagne et former le personnel pour qu'il fasse des choix responsables et modifie son comportement dans tous les domaines nécessitant une utilisation de l'énergie : conception de programmes et d'activités, commande d'équipement, gestion des installations, utilisation quotidienne de l'équipement dans les bureaux.	Reduce the forecasted consumption of kilowatts-hours by 15% by end 2025, and by 30% by 2030.

SOLUTIONS	ACTIONS	ENGAGEMENTS
Energie & Construction		
Décarboniser la production et la consommation d'électricité et d'énergie		
	• Réduire la production et la consommation d'électricité d'origine fossile grâce aux ressources renouvelables et au dimensionnement approprié des générateurs. • Utiliser l'énergie solaire pour des équipements spécifiques (production d'eau chaude, pompes à eau pour les forages...) • Produire de l'électricité ou de l'énergie à partir de déchets ou de chaleur fatale (cogénération installée sur des incinérateurs ou des générateurs, méthanisation...). • S'abonner à un fournisseur d'énergie décarbonée pour les bâtiments, lorsque cela est possible	Fin 2025, 5 % de l'énergie consommée sur le réseau proviendra de sources d'énergie renouvelables ou sera remplacée par de telles sources, et 20 % d'ici à 2030, en ciblant les pays où le rapport CO2/kWh est le plus élevé. Fin 2025, 25 % des kilowatts-heure produits par des générateurs à combustibles fossiles seront remplacés par des sources d'énergie renouvelables et 60 % d'ici à 2030.
Encourager la production, l'utilisation et la distribution de produits de chauffage durables		
	• Dans les complexes et les programmes de MSF, utiliser des alternatives au charbon de bois, aux combustibles fossiles ou au bois dans l'utilisation ou la distribution d'articles de production de chaleur (par exemple, des briquettes de charbon biologique).	Réduire de 20 % la quantité de charbon de bois et de bois de chauffage utilisée dans les installations et les programmes de MSF d'ici à 2025 et de 60 % d'ici à 2030.
Réduire les émissions liées aux gaz à fort potentiel de réchauffement climatique		
	• Acheter des équipements de climatisation avec des gaz à faible pouvoir de réchauffement global (PRG) (par exemple R32). • Acheter des équipements de la chaîne du froid avec des alternatives au gaz HFC (R600). • Assurer une mise en service, une maintenance et une mise hors service responsables des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation. • Étudier le potentiel futur des filières de recyclage des gaz aux niveaux local, national et régional.	D'ici à la fin 2025, 100 % des équipements de climatisation achetés fonctionneront avec des gaz à faible pouvoir de réchauffement global (R32 ou mieux). D'ici à 2025, 100 % des missions s'engagent activement dans l'identification de filières de démantèlement responsables pour les équipements frigorifiques.
Déchets et écosystèmes		
Prévenir et limiter les dégradations négatives de l'environnement causées par les projets		
	• Mettre en œuvre les meilleures techniques environnementales disponibles et économiquement réalisables (BEATEA) après l'analyse de l'impact environnemental en ce qui concerne la dégradation de l'environnement de chaque projet.	D'ici à la fin 2026, 100 % des projets réguliers font l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement (EIE) pour l'ensemble du cycle de vie du projet.
Mettre en place des plans de gestion des déchets		
	• Établir et mettre en œuvre des plans de gestion des déchets (PGD) sur mesure, fondés sur un diagnostic approfondi et un tri des déchets dans chaque projet. Mutualiser les efforts de gestion entre les OC pour réduire la dégradation de l'environnement.	D'ici à la fin 2027, le siège et les bureaux régionaux, toutes les missions et les projets réguliers auront mis en place un plan de gestion des déchets, 100 % des missions contrôleront et seront en mesure de quantifier et de qualifier leurs déchets et d'intégrer les meilleures techniques disponibles sur le plan environnemental et économiquement réalisables (BEATEA) dans leur plan d'action.

SOLUTIONS	ACTIONS	ENGAGEMENTS
Déchets et écosystèmes		
Éviter et réduire les déchets générés par les activités de MSF		
	• Réduire l'utilisation d'articles médicaux à usage unique et favoriser l'utilisation de matériel réutilisable et biodégradable. • Rechercher des alternatives réutilisables ou biodégradables aux sacs de distribution en plastique lorsque cela est possible afin de réduire l'utilisation de sacs de distribution en plastique à usage unique. • Favoriser les dons de produits en anticipant mieux les dates de péremption et en appliquant une politique stricte en matière de dons. • S'abonner à un fournisseur d'énergie décarbonée pour les bâtiments, dans la mesure du possible. • Réduire l'utilisation d'articles non médicaux à usage unique dans les bureaux et installations de MSF et favoriser l'utilisation de matériel réutilisable et biodégradable.	D'ici 2025, le poids total des déchets aura été réduit de 20 % et de 50 % d'ici 2030.
Augmenter le recyclage local ou régional des équipements et des déchets des FMS		
	• Améliorer le tri des déchets domestiques provenant des installations des FMS et évaluer les flux de déchets locaux. • Promouvoir le recyclage ou la réparation des équipements électroniques et électriques (DEEE). • Identifier les possibilités de collaboration locale et de création de moyens de subsistance.	D'ici à la fin 2025, 100 % des projets auront évalué et identifié des filières de recyclage viables pour leurs différents types de déchets (dans le cadre de leur plan de gestion des déchets).
Limit pollution of land, water and air through improved waste treatment.		
	• Développer des systèmes durables de destruction des déchets (par exemple, incinérateurs efficaces, pyrolyse, autoclave ou micro-ondes avec broyeur intégré…). • Promouvoir un traitement externalisé responsable des déchets dangereux. • Traiter et contrôler les rejets d'eaux usées hospitalières en utilisant les meilleures techniques environnementales disponibles et économiquement réalisables pour se conformer aux réglementations nationales et internationales. • Engager des recherches sur les risques environnementaux liés aux eaux usées des hôpitaux (résistance aux antibiotiques, bioaccumulation de composés chimiques…). • Promouvoir le déclassement durable et responsable des équipements électroniques et électriques et des piles (DEEE).	D'ici à la fin de 2025, 20 % des missions auront installé ou mis en œuvre les meilleures techniques environnementales disponibles économiquement réalisables (BEATEA) pour assurer la destruction correcte et l'élimination finale de toutes les catégories de déchets générés, et 100 % d'ici à 2030.
Préserver les ressources en eau		
	• Mettre en œuvre les meilleures options possibles après une analyse rapide de l'impact sur l'environnement en ce qui concerne la préservation des ressources en eau dans chaque projet. • Appliquer une étanchéité sanitaire pour tous les forages et privilégier le diagnostic et la réhabilitation des structures existantes par rapport aux nouveaux forages.	D'ici à la fin de 2025, 100 % des projets auront mis en œuvre les meilleures techniques disponibles sur le plan environnemental et économiquement réalisables (BEATEA) en matière de gestion des ressources en eau. À partir de 2025, des scellés sanitaires sont appliqués à tous les puits forés ou réhabilités.

SOLUTIONS	ACTIONS	ENGAGEMENTS
Déchets et écosystèmes		
Regenerate land and soils, protect, and conserve biodiversity		
	• Promouvoir des actions locales telles que des plantations d'arbres, des jardins dans les locaux de MSF et le compostage des déchets organiques non médicaux de MSF, ainsi que d'autres actions. • Déployer des mesures de prévention spécifiques pour informer les apiculteurs et protéger les ruches avant les activités et les campagnes de lutte antivectorielle.	A partir de 2025, intégrer systématiquement une dimension de plantation dans les projets de construction et de réhabilitation. A partir de 2025, mettre en œuvre systématiquement des mesures de prévention à l'égard des apiculteurs et de la biodiversité lors des activités de lutte antivectorielle.
Numérique		
Rationaliser le volume de stockage et de transfert des données		
	• Optimiser la croissance de l'utilisation et du stockage des données grâce à des "politiques de stockage à froid", à l'introduction de politiques restrictives (quotas) et à la suppression régulière des données inutilisées.	Le volume disponible de stockage de données en ligne est réduit de 90 % (OneDrive, de 1To à 100Go), 80 % (Mails, de 100 Go à 20 Go) d'ici 2030.
Réduire l'intensité carbone liée aux équipements numériques		
	• Augmenter la durée de vie des équipements informatiques et de télécommunications et réduire le taux de renouvellement des équipements numériques. • Permettre au personnel d'utiliser son équipement personnel à des fins professionnelles et l'inciter à le faire. • Acheter des équipements facilement réparables et les réparer localement. • Passer à une option de contrat avec le fournisseur de services de stockage de données dont l'empreinte carbone est inférieure à celle du contrat actuel d'ici à 2025, ou plus tôt si possible.	Augmenter la durée de vie des équipements informatiques de 50 % à la fin de 2025.
Transversale		
Promouvoir les bonnes pratiques bureautiques et un comportement responsable		
	• Produire un manuel de bonnes pratiques pour le siège permettant au personnel de mettre en œuvre des mesures clés dans les domaines suivants : consommation d'énergie et de ressources, gestion des déchets, achats de bureaux, restauration... • Produire un manuel de bonnes pratiques pour les bureaux et les installations sur le terrain permettant au personnel de mettre en œuvre des mesures clés dans les domaines suivants : consommation d'énergie et de ressources, gestion des déchets, achats de bureaux, restauration...	A partir de 2025, développer et déployer un guide de bonnes pratiques dans tous les bureaux et installations de l'organisation, y compris l'élimination du plastique à usage unique dans tous les immeubles de bureaux. À partir de 2025, élaborer et déployer systématiquement un guide de bonnes pratiques dans tous les bureaux et installations de l'organisation, y compris en éliminant le plastique à usage unique de tous les immeubles de bureaux.